

Séance du 24 février 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE / CCAS – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – JARDIN SOLIDAIRE**

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt-quatre février
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 16 février 2026, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 7

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Gisèle CUCHET, membres du Conseil Municipal

M. François LEBEAU, Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Ghénia BENSOU, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal
Mme Evelynne VERNET, membre désigné par le Maire

M. Laurent LAMOURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

L'appel à projet 2023, lancé par Pays de Montbéliard Agglomération s'inscrit dans les orientations Dans le cadre des missions de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) et de valorisation des espaces verts, l'objectif est de créer un **jardin solidaire sur une parcelle municipale du quartier du Mont Bart**, afin de favoriser le lien social, le partage de connaissances et l'accès à des produits frais pour les habitants.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées sur le site de **la Chiffogne**, où une parcelle à vocation sociale permet déjà de lutter contre l'isolement. Sur ce site, un groupe d'une dizaine de participants est mobilisé autour de temps de jardinage collectif et d'animations, accompagnés par un éducateur spécialisé du CCAS, favorisant la participation, l'autonomie et la valorisation des compétences des personnes accompagnées.

Le projet du Mont Bart, quant à lui, impliquera différents publics : les jeunes en contrat civique de Montbéliard, qui participeront à la plantation et à l'entretien, ainsi que certains jardiniers des jardins

familiaux et des producteurs locaux, qui apporteront leur expertise et leurs conseils pour les plantations.

Les cultures au Mont Bart seront choisies pour leur simplicité et leur rendement rapide, incluant des légumes et plantes variées tels que pommes de terre, radis, carottes, courgettes et herbes aromatiques. L'ensemble des récoltes sera mis à disposition gratuitement des habitants, dans un esprit de partage et de convivialité

Le projet se déroulera sur une parcelle municipale du quartier du Mont Bart pour l'année 2026. La préparation de la parcelle comprendra nettoyage, ameublement du sol et, si nécessaire, apport de fertilisant naturel.

En fonction de l'état dans lequel la parcelle sera récupérée, le service **EVV** pourra être sollicité afin d'apporter un appui à la préparation du terrain. Dans la mesure du possible, ce service pourra également fournir **quelques plants de fleurs** destinés à l'embellissement de la parcelle.

Les plantations commenceront au printemps avec l'appui des volontaires en service civique d'Unis-Cité, encadrés par les jardiniers et maraîchers locaux. L'entretien régulier (arrosage, désherbage, paillage) sera assuré tout au long de la saison pour garantir la réussite des cultures.

Des ateliers collectifs seront organisés pour transmettre des connaissances en jardinage, favoriser le lien intergénérationnel et encourager la participation des Montbéliardais. La récolte sera réalisée collectivement et distribuée gratuitement, créant un moment de convivialité et de partage. Un panneau explicatif pourra être installé sur la parcelle pour informer les passants et valoriser le projet.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- De valider les actions pré citées,
- D'autoriser la signature de la convention entre le CCAS et la Ville.

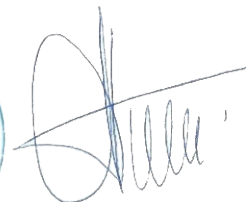
Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les présentes dispositions.

Pour	:7
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 25 février 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 26 février 2026 **Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice**



I.AOUAD